

Championnat par équipes – Participation des licenciés « Découverte » et « Événementiel »

Mise à jour le 16 mars 2023 [PR]

Dans le championnat par équipes, nous avons constaté que des joueurs ayant une licence «Découverte» ou «Événementielle» ont participé à des rencontres.

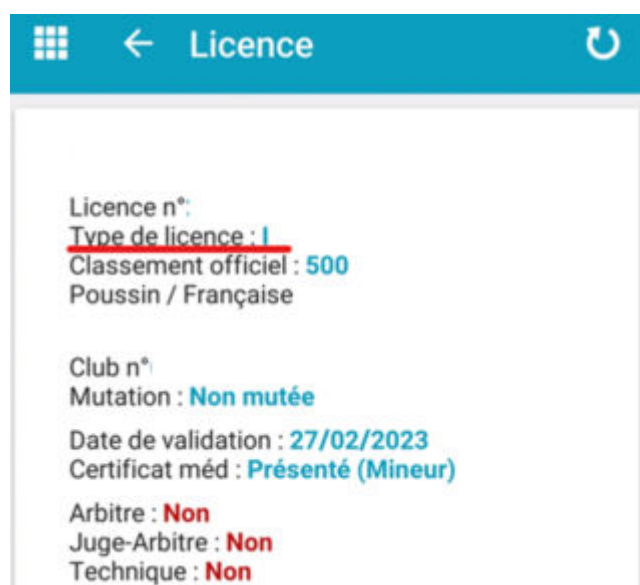
Ces licenciés ne sont pas autorisés à participer au championnat par équipes.

1) Identification sur les attestations de licence

Pour les identifier lors de la vérification des licences :

- Licencié type «Découverte» :

La mention « I » est indiquée pour le type de licence sur l'attestation sur l'application FFTT



et la mention « Découverte » sur les attestations papier de licence individuelle et collective.



Attestation de licence Saison 2022 / 2023

Date 16/03/2023

| | |
|---|--|
|  | |
| N° | du 27/02/2023 - Phase 2 |
| Club : | Phase 2 - Clt: 5 / 500pts - Nationalité : FR |
| | En règle avec la certification médicale |
| | Né(e) le 22/02/2023 - Cat : P/-09 - Sexe: M |
| | Type : <u>Découverte</u> |



Attestation collective de licence Saison 2022 / 2023

- M - P/-09 - Phase 2 - Nationalité : FR - Classement : 5 / 500pts
N° : du 27/02/2023 - Découverte
En règle avec la certification médicale

- Licencié type «Événementielle» :

La mention «E» est indiquée pour le type de licence sur l'attestation sur l'application FFTT



Licence n°
Type de licence : **E**
Classement officiel : **500**
Vétéran 2 / Française

Club n°
Mutation : **Non mutée**
Date de validation : **06/08/2022**
Certificat méd : **Présenté**

Arbitre : **Non**
Juge-Arbitre : **Non**
Technique : **Non**

et la mention « Événementielle » sur les attestations papier de licence individuelle et collective.



Attestation de licence Saison 2022 / 2023

Date 16/03/2023

| | |
|---|---|
| <p>N° du 06/08/2022 - Phase 2 Club : Phase 2 - Clt: 5 / 500pts - Nationalité : FR En règle avec la certification médicale Né(e) le 03/03/1967 - Cat : V2/-60 - Sexe: F <u>Type : Événementielle</u></p> |  |
|---|---|



Attestation collective de licence Saison 2022 / 2023

N° du 06/08/2022 - Événementielle
En règle avec la certification médicale
V2/-60 - Phase 2 - Nationalité : FR - Classement : 5 / 500pts


2) Identification sur GIRPE

Une nouvelle version de GIRPE, 7.5.11.0 a été mise en ligne pour signaler l'interdiction lors de la saisie des compositions d'équipe.

Une mise à jour automatique a été mise en place pour les versions antérieures déjà installées. Elle se déclenche à l'ouverture de GIRPE

Initialisation des variables
Création des dossiers
Création des bases
Création de la configuration
Chargement du tableau des bases
Recherche des versions

Avertissement

 Vous ne disposez pas de la version minimum du logiciel vous devez effectuer une mise à jour

OK

Mise à jour GIRPE

Version 7.5.11 saison 2022/2023

Des licenciés "Événementiel" (type licence : E) et des licenciés "Découverte" (type licence : I) intégrés à une composition d'équipe déclencheront un message d'alerte lors de la saisie. (demande de la Fédération).

mettre à jour abandonner

Mise à jour automatique de GIRPE7

Lancer la mise à jour

Mise à jour automatique de GIRPE7

Lancer la mise à jour

Fermeture de GIRPE

D:\Fichiers\TT\Fédé\GIRPE\7\GIRPE7.exe a été renommé en D:\Fichiers\TT\Fédé\GIRPE\7\GIRPE7_old.exe

Extraction terminée

D:\Fichiers\TT\Fédé\GIRPE\7\GIRPE_7_5_11

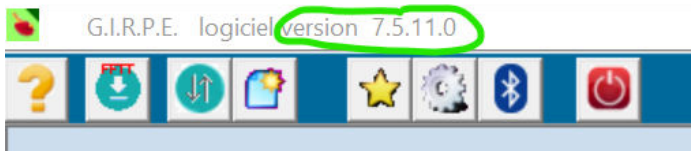
D:\Fichiers\TT\Fédé\GIRPE\7\GIRPE7_old.exe

Confirmation

Créer un raccourci sur le bureau

Qui Non

Information



Lors de la saisie d'un joueur ayant une licence de type « Découverte » ou « Événementielle », les messages suivant s'affichent :

